

# SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE de VERVINS et de la THIÉRACHE

---

## Guibert de Nogent, chroniqueur laonnois (1053-1124)

---

Nous devons à Guibert de Nogent une bonne partie des renseignements dont nous disposons actuellement sur la vie de notre région au début du Moyen âge. A Nogent, au pied du château des Coucy, fondateurs et protecteurs de la petite abbaye dont il avait été élu abbé en 1104, Guibert était sans doute bien placé pour écrire la relation qui nous est désormais familière de la Commune de Laon, du meurtre de Gaudry, des crimes de Thomas de Marle. Ces pages d'anthologie, déjà remarquées par Augustin Thierry au siècle dernier, et depuis, constamment citées ou utilisées, ont besoin toutefois d'être replacées dans l'ensemble de l'œuvre pour être justement appréciées, et même parfois, pleinement comprises.

Guibert ne s'est pas consacré immédiatement et exclusivement aux études historiques. Il ne s'était pas encore tourné vers elles lorsque, prédicateur estimé, il traite de la façon de composer un sermon, ou lorsque, fort de l'initiation exégétique qu'il a reçue auprès de Saint Anselme, il se sent assez sûr de lui pour s'attaquer au commentaire des pages d'Écriture réputées difficiles comme le début de la Genèse. Exégèse, éloquence sacrée, écrits édifiants, voilà de quel côté s'est longtemps orientée l'activité intellectuelle de Guibert qui fut longtemps moine de Saint-Germer-de-Fly, abbaye située dans le Beauvaisis, non loin de son lieu de naissance, avant que ne germe en lui une nouvelle vocation, celle qui l'appellera au noble métier d'historien.

Lui-même nous apprend que le père abbé à Saint-Germer de Fly s'était montré peu encourageant à l'égard de ses travaux d'exégèse et qu'il avait dû s'y livrer en cachette. Qu'en aurait-il été de chroniques d'actualité ? C'est l'élection de Guibert à la tête de l'abbaye de Nogent qui va lui permettre de mener à bien des travaux qui pour nous ont tant de prix. Et c'est aussitôt après son arrivée dans notre Laonnois, que probablement, il s'y est consacré (1104).

Y a-t-il eu de ce fait rupture dans la carrière du moine érudit ? Beaucoup moins qu'on ne serait tenté de le croire. Peu préoccupé de recherches et de formulations abstraites, il s'étend

particulièrement, en exégèse, sur le sens tropologique ou moral des événements ou des paroles que rapporte l'Écriture (1). La valeur et même la vérité d'un récit ont tendance pour lui à se confondre avec l'enseignement qui peut en être dégagé et que le commentateur offrira au lecteur de bonne volonté comme un point d'appui. D'autre part, ouvert aux aspirations de ses contemporains, il se plaît à envisager la composition d'ouvrages qui répondent à ce qu'il croit être leur besoin. Moderne, il ne peut souffrir les hommes qui vivent dans la nostalgie d'un passé imaginativement merveilleux et se figurent que de leur temps il ne se passe rien. Lui-même est très sensible au contraire à l'actualité et ses deux récits qui se rattachent au genre historique, traitent d'événements contemporains : le premier, les *Gesta Dei per Francos*, relate les hauts faits tout récents des chevaliers de la première Croisade ; dans le second le *De Vita sua*, il nous fait revivre son enfance, ses débuts dans la vie monastique, les principaux événements qui ont marqué son milieu et son époque.

Cela dit, on comprendra sans peine l'attrait que notre moine a éprouvé pour la première Croisade et le parti qu'il en a tiré. Les voilà bien les merveilles accomplies de notre temps par le Seigneur, merveilles qui surpassent toutes celles du passé. De peur qu'elles ne demeurent cachées, le devoir, la vocation propre de l'érudit sont d'exalter des actions dont il ne doute pas qu'elles sont l'œuvre du Seigneur et des hommes qu'il s'est choisis.

Dévoilement prophétique autant que déroulement historique, les faits seront traités comme les épisodes d'une Histoire sainte qui se perpétue. L'histoire du salut ne s'est pas interrompue de nos jours, pas plus que les interventions de Dieu dans l'Histoire n'ont pris fin.

Aussi ne lit-on pas chez Guibert l'énoncé des motifs susceptibles de rabaisser l'impulsion des Croisés : ils n'ont pas pris le départ pour voir du pays ou pour échapper à leurs créanciers comme le suggère malignement pour quelques-uns Orderic Vital ; ils n'étaient pas poussés non plus par le désir de s'illustrer dans de glorieux combats. La prédication d'Urbain II, que Guibert admire en connaisseur, déchaîne les cris enthousiastes de « Dieu le veut », et désormais les guerriers n'ont plus qu'à suivre le Seigneur et qu'à prendre la Croix (1). Veulent-ils reprendre leurs habitudes orgueilleuses ? Rien de bon ne se fait. N'ont-ils en vue que leur salut ? Dieu

---

(1) L'exégèse médiévale reconnaît quatre « fins » ou quatre « sens » : les sens historique ou littéral, spirituel, tropologique et anagogique. L'Écriture invite à conformer sa conduite à la volonté divine (3<sup>e</sup> sens) comme elle introduit à la contemplation (4<sup>e</sup>).

(1) Urbain II en qui Guibert se plaît à saluer le premier pape français, appartenait à la famille de Châtillon, comme le rappelle une statue érigée sur le territoire de Châtillon-sur-Marne.

accomplit des prodiges en se servant des hommes les plus humbles et les plus démunis. La gloire de ces Français en qui Guibert se plaît à reconnaître le peuple choisi, tient plus à sa docilité et à ses vertus d'abnégation qu'à des prouesses guerrières : ces brillants chevaliers sont devenus d'humbles poilus (« chacun négligeant l'usage des Francs avait cessé de se faire la barbe » V, 1), obligés de se nourrir d'aliments infâmes, tels la chair de cheval ou d'âne, ne disposant parfois que d'armes rouillées dont se gaussent les Turcs ; mais l'expédition, qui n'a pas de chef terrestre, est conduite par la main sans défaillance du Seigneur toujours présent.

Si Guibert admire certains Croisés comme Godefroy de Bouillon, dont le prestige était aussi grand auprès des clercs qu'auprès des combattants (sa mère n'était-elle pas « lettrée » ? lui-même n'allait-il pas à la fermeté de son caractère une douceur naturelle et une dévotion qui n'étaient pas pour déplaire dans le milieu ecclésiastique ?), il se refuse à faire une place à ceux qui « retournant dans leur pays se plongèrent de nouveau dans les souillures et les crimes de tout genre ». Il remarque en passant que Clairambaut de Vendeuil, si illustre qu'il ait été dans sa région, ne fit rien de bon au cours de l'expédition (VI, 6).

Un guerrier à l'adresse de qui l'abbé de Nogent ne ménage pas ses éloges est Anselme de Ribemont. Anselme avait pris la Croix à l'abbaye d'Anchin dont il avait été le bienfaiteur. Nous savons par divers témoignages qu'il se signala par sa vaillance.

Raoul de Caen (*Hist. de Tancrède*, chap. CVI) mentionne que la ville de Ribemont avait donné naissance à maint valeureux chevalier et que le renom personnel d'Anselme était grand à la cour du roi de France ainsi qu'à celle de la « troisième Gaule » (peut-être l'Aquitaine est-elle ainsi désignée). Guillaume de Tyr le donne comme le type même de l'intrépide chevalier et retrace ainsi sa conduite lors d'un combat qui se déroule avant le siège d'Antioche : « Anseaus de Ribemont fist illec merveille d'armes ; il se mettoit avec les Turcs et perçoit tant que il revenoit a l'encontre ; mainz i en abatoit et tenoit tant la route touz sens que li suen qui apres lui venoient i pooient ferir. Maintes foiz se plunjoit si en parfont en la presse que certainement le cuidoient li nostre avoir perdu ; mes quant venoit apres, il se descouvroit bien et fesoit large place entor lui et mout le regardoient tuit. Grant pris en ot et bien en i ot de quoi » (*Guillaume de Tyr et ses continuateurs*, éd. P. Paris).

Son nom est cité plusieurs fois dans la *Chanson d'Antioche* et la façon dont il est représenté s'élançant au combat en compagnie d'Enguerrand de Saint-Pol recoupe le témoignage de Guillaume de Tyr :

« Es vous par la bataille de Ribemont Ansel,  
Lors hocièrent ensemble ambedoi li dansel ;

Del sanc aus Sarrasins font corre grant ruissel.  
Tout li pré sont covert d'entraille et de boiel,  
Puis escrient ensemble : « Férés, franc damoiseil !  
Le matin parson l'aube assaurons le castel ».

Guibert de Nogent ne parle qu'en termes vagues et généraux de la valeur guerrière d'Anselme. Beaucoup plus que les exploits militaires, deux lettres écrites en latin et adressées à l'archevêque de Reims, Manassé, le rendent remarquable aux yeux de l'abbé de Nogent. Si celui-ci ne nous conte pas comme Raoul de Caen la vision admirable qui annonça au héros sa fin prochaine, et lui permit de mourir tout fraîchement absous de ses péchés, il rappelle un autre témoignage des bonnes dispositions du chevalier de Ribemont qui venait de fêter le saint patron du Vermandois lorsqu'il succomba devant Archas. (1)

« (Les défenseurs)... construisirent une machine avec laquelle ils jetèrent sur les nôtres d'énormes blocs de pierre ; et, pour le malheur de tous les Francs, Anselme fut le premier ou du moins l'un des premiers à en être frappé. Il avait toujours montré, dans l'armée du Seigneur, une fidélité et une constance à toute épreuve ; et parmi les actions qui attestèrent son habileté et la puissance de sa foi, il en est une qui fut plus particulièrement précieuse à tous les hommes lettrés, et par laquelle il s'est spécialement distingué. Il adressa par deux fois à Manassés, archevêque de Reims, homme de sainte mémoire et qui est mort il y a environ deux ans, des lettres dans lesquelles il lui exposait dans le plus grand détail, tout ce qui s'était passé dans l'expédition du Seigneur pendant le siège de Nicée, lorsque les Chrétiens traversèrent la Romanie et l'Arménie, lorsqu'ils assiégèrent, prirent, et défendirent Antioche après l'avoir prise, et enfin lorsque d'autres Chrétiens combattirent dans le même temps contre le roi d'Alep, contre celui de Damas, et contre celui de Jérusalem qu'Anselme appelait dans cet écrit « un roi adultère ».

Le jour même de sa mort, Anselme, en témoignage de la pieuse affection qu'il éprouvait pour un noble martyr, avait rassemblé un grand nombre de clercs pour célébrer avec tous les honneurs possibles l'anniversaire de la Passion du Bienheureux Quentin, et avait offert à ses convives un festin magnifique »... (*Gesta*, livre VI, fin ; traduction de la collection Guizot, t. IX, p. 234-5).

Culture latine, préoccupations morales, bonnes et généreuses relations avec les clercs, n'avons-nous pas là l'exceptionnelle image du chevalier modèle, alors que tant de guerriers ne tranchent sur la masse que par leur grossièreté ou leur excès ? C'est dans de tels cas seulement que la Croisade atteint son

---

(1) Sa mort eut donc lieu le dernier jour d'octobre.

but, qui est de fournir aux combattants un moyen de faire son salut.

Fresque enthousiaste plutôt que récit objectif, partialité dont ont bénéficié ou souffert tels ou tels chevaliers, qu'importe ? Non seulement de tels récits sont plus suggestifs que tant d'ouvrages dont l'exactitude ne console pas de l'absence de relief, mais tout un aspect du milieu contemporain se dévoile plus largement que dans des pages indifférentes.



Guibert avait gardé un mauvais souvenir de l'accueil peu bienveillant qu'avait fait Gaudry aux *Gesta*. L'évêque de Laon allait devenir l'un des personnages centraux du deuxième ouvrage historique de l'abbé de Nogent, le *De Vita sua*.

Il ne faudrait pas croire cependant que le *De Vita sua* n'est que le récit de la Commune de Laon. L'auteur a imité Saint Augustin dont le prestige est considérable au XII<sup>e</sup> siècle : Saint Norbert, ami de Guibert qui lui dédia ses Commentaires sur le prophète Amos, fut l'un des fondateurs d'Ordre qui adoptèrent la règle inspirée par l'évêque d'Hippone. Comme dans les *Confessions* qu'il prend pour modèle nous lisons le récit de l'enfance du vénérable abbé, et en particulier comment il apprit le latin sous la férule d'un maître qui le battait jusqu'au sang. Ses écarts de jeunesse ne coûtèrent pas autant de larmes à sa mère que ceux d'Augustin à sainte Monique : cependant un goût excessif pour la poésie, et plus particulièrement, pour la poésie érotique fut bien près de provoquer dans l'âme du jeune homme quelques dérèglements. Mais Guibert est tout de suite conquis par la vie des clercs, puis par la vie monastique : c'est un bon élève, qui ne va pas se cacher dans les vignes, comme son fripon de cousin, à l'heure de la leçon que le précepteur donne dans une salle de la maison familiale, puis un postulant dont l'âme est d'emblée transportée par la belle ordonnance de la vie bénédictine (1). Il nous laisse de sa mère, à qui il doit tant, un portrait émouvant et qui forme un contraste avec ce qu'il nous dit des mœurs féminines de l'époque. Que ne promettent pas les jeunes filles de ce temps ? « Les jeunes filles n'ont plus de pudeur ni d'honnêteté. Elles ont secoué en apparence et en réalité la surveillance des femmes âgées et dans toutes leurs manières on ne remarque plus qu'une folle gaîté (*triscurria*), on n'entend plus que plaisanteries, on ne voit plus que roulements d'yeux, babillage

---

(1) S'il a pu avoir quelques déceptions à Saint-Germer-de-Fly, quelles satisfactions ne l'attendaient-elles pas dans le Laonnois ! Il fut, nous dit-il, élu sans avoir rien sollicité, et donc conformément à la volonté divine, dans cette abbaye située au bord de l'Ailette, aussi poissonneuse que les plus grands fleuves, au milieu des champs de blé et des vignes, et dont les moines étaient tels qu'il n'en avait jamais vu de semblables à ceux-là !

et démarche étourdie. Leurs habitudes n'ont plus que du répréhensible. Leur habillement est loin de l'ancienne simplicité. Elles portent des tuniques serrées épousant les formes du corps, des manches d'une longueur démesurée, des souliers à pointe retroussée, à la mode de Cordoue ; elles semblent avoir oublié toute décence. Une femme se croit au comble du malheur quand elle passe pour n'avoir point d'amant et c'est pour chacune un titre d'honneur et de gloire dont elle est fière de compter un grand nombre de courtisans... ».

Où et comment Guibert a-t-il pu observer, du milieu étroit où il vivait, l'ancienne simplicité ? N'est-ce pas plutôt là le mouvement de recul du moine apercevant la vie du monde telle qu'elle est ? Toujours est-il que, lorsqu'une femme de bien choisit de rester dans le monde, elle semble n'avoir plus guère à sa disposition, à cette époque de dureté, que le parti d'une noble intrépidité. C'est ainsi qu'une cousine de Guibert s'enfuit hors des murs de Laon sous un déguisement, après avoir redonné courage à son mari, que la femme d'Ado I, Vidame de la ville, affronte avec celui-ci les fureurs des conjurés.

Mais alors que l'immoralité est partout régnante, la vie monastique attire les âmes qui ont quelque exigence spirituelle et s'y sentent appelées. Guibert nous renseigne sur le développement des monastères à son époque et en particulier sur la naissance de l'ordre des Chartreux. Manassé, archevêque simoniaque de Reims, entretenait une cour aussi fastueuse que celle d'un roi étranger, car chez les rois de France, la simplicité était de tradition. Il suivait la mode féminine en matière de chaussures, négligeait les clercs, considérait la Messe comme la corvée désagréable d'une fonction, pour le reste, plaisante. Un dégoût providentiel s'empare de l'âme d'un clerc de Reims, ami de Guibert, qui abandonna la ville et se retira sur un « rocher inaccessible » pour y mener une vie dure, toute vouée au spirituel : La Grande Chartreuse était fondée au diocèse de Grenoble, et elle ne tarda pas à essaimer. Une large part était réservée aux activités intellectuelles et on ne faisait de concession à la richesse qu'au bénéfice de la bibliothèque. Pour mettre les moines à l'abri de l'agitation du monde, une procure ou *correrie* était installée un peu plus bas ; de là le procureur (*dispensator*) montait chaque semaine pour apporter les vivres au couvent : pain et légumes que les moines faisaient cuire chez eux, poisson et fromage pour le dimanche. Ainsi « on entendit retentir le nom de Dieu dans les lieux où les bêtes féroces avaient jusque là établi leur retraite ».

En Thiérache la Chartreuse du Val Saint Pierre, fondée en 1140 par Renaud de Rozoy a été construite sur le modèle de la Grande Chartreuse : protégée dans sa solitude par la forêt du même nom, elle était pourvue d'une procure située un peu plus bas et qui a donné naissance au hameau de la Correrie.

On comprend sans peine l'admiration éprouvée par Guibert à l'égard de son ami Bruno qui remettait à l'honneur le silence, et, dans le vêtement comme dans la nourriture, la pauvreté.

On voit que nous ne nous écartons guère des préoccupations morales déjà si souvent remarquées : nous pourrions en dire autant en abordant le récit de la Commune de Laon. Même s'il a d'autres motifs inavoués, Guibert n'écrit qu'en se donnant une justification morale, pour fournir des exemples. Il veut montrer comment une succession de crimes entraîne un châtiement divin. Les premiers responsables des malheurs qui s'abattirent sur la ville de Laon furent les évêques qui se succédèrent sur le trône épiscopal : « La perversité des évêques de Laon fut la source d'où découla le principe de tout le mal » (*De Vita sua*, III, 1). Le premier nommé est Ascelin, appelé aussi Adalbéron, qui livra Laon à Hugues Capet. Cette manœuvre qui, comme le remarque notre chroniqueur, ne fut pas exécutée dans un souci d'intérêt général, mais pour des raisons personnelles, injustes et perverses, ne pouvait manquer d'avoir de tragiques conséquences. Nous retrouvons çà et là chez Guibert à l'égard des usurpateurs Capétiens certaines réticences qui devaient être fréquentes dans l'aristocratie laonnoise, alors qu'elle se reportait avec complaisance sur le passé prestigieux de la capitale carolingienne. Apparaissent ensuite, pour clore cette galerie de portraits, un Enguerrand, cousin d'Enguerrand de Coucy, élevé à l'épiscopat pour couvrir les dérèglements du puissant seigneur, dépourvu de tout souci à l'égard de son Église dont il livra les biens au roi, de tout scrupule en matière de mœurs, enfin Gaudry, référendaire du roi d'Angleterre, au choix de qui Anselme « la lumière de la France et même du monde latin » fut seul à s'opposer. L'abbé de Nogent n'eut pas une attitude ferme dans ces circonstances où la cupidité de la cour papale et la puissance d'Enguerrand de Coucy jouèrent un rôle déterminant. Gaudry néanmoins avait tout ce qu'il fallait pour déplaire à Guibert : chevalier plutôt que clerc, il était « moins lettré qu'il n'eût convenu à sa haute dignité » (III, 4) et n'était pas fâché de n'avoir pas à s'exprimer trop abondamment en latin ; il se vantait sans discrétion de sa bonne fortune et répétait qu'au chant du *Te Deum* lors de son intronisation, le verset qui se présenta le premier à sa pensée était celui où se trouvaient les mots « Femme voilà votre fils ». Coupable de diverses malversations le nouvel évêque devint bientôt par deux fois homicide. L'un de ses crimes nous est conté avec un grand luxe de détails. La victime, Gérard de Quierzy, ancien Croisé, estimable pour ses vertus guerrières, n'était pas cependant un homme de tout repos. Il avait précédemment séquestré deux enfants qui, ne connaissant que le langage « teutonique », étaient venus apprendre le français sous la direction d'un moine de Barisis-aux-Bois et il avait exigé comme rançon le don d'un manteau précieux : ce petit fait a sa valeur, autant et plus peut-être pour l'histoire de notre langue, que pour la connaissance du personnage. Ce chevalier était en outre sarcastique et il se plut à diffamer la comtesse de Namur, nouvelle épouse d'Enguerrand, alors que lui-même avait compté parmi ses amants. Reste de jalousie ? Désir de dissimuler plus sûrement sa conduite passée

aux yeux de sa femme ? De son côté, la comtesse ne laissa rien ignorer à l'épouse, d'où s'ensuivit une guerre sans merci entre les deux femmes. Sur ces entrefaites Gérard se permit d'insulter Gaudry et Enguerrand. Tous deux sont décidés à se venger. Le meurtre est projeté. Une fois que le plan des opérations est dressé, Gaudry se rend à Rome pour ne pas éveiller les soupçons. Gérard avait eu un songe prémonitoire : deux ours lui arrachaient les poumons. Il se rendit à l'église Notre-Dame et se mit en prière devant l'image du Sauveur. Sa venue est annoncée au palais épiscopal par des espions. Les assassins, l'épée cachée sous les manteaux, pénètrent dans le sanctuaire, se précipitent sur lui, le bâillonnent, l'emprisonnent dans son manteau, et Rorigon, le frère de l'évêque qui était à leur tête, donne le coup de grâce. Comme le précédent évêque avait absous sans difficulté Enguerrand et la comtesse de Namur du péché d'adultère qu'il avait lui-même favorisé, Gaudry absout publiquement les meurtriers du crime dont il a été l'un des auteurs. Lorsque, quelques années plus tard, les meurtriers venus de la ville pénétreront dans le palais épiscopal, pour se saisir de Gaudry, Guibert, qui a le souci de l'effet dramatique autant que de la leçon de morale, ne manquera pas de faire remarquer dans son récit qu'ils sont passés par la même porte que les hommes de main de l'évêque : tôt ou tard, le crime réclame un châtement manifeste.

A la responsabilité des évêques s'ajoute celle des rois qui se succèdent sur le trône de France : la série en est aussi pitoyable. Ces usurpateurs sans grandeur négligent Laon et n'y ont plus aucune autorité. Lorsque, par hasard, Louis VI venait dans la ville, « on enlevait de force ses chevaux menés à l'abreuvoir, on accablait ses gens de coups » (III, 8). Désormais l'anarchie la plus complète s'était instaurée à Laon : on n'y craignait plus ni Dieu ni maître, chacun agissait selon son caprice, et, par conséquent, il n'y avait plus aucune garantie contre le meurtre et le pillage. Gaudry, comme il l'avait vu faire chez les Normands et les Anglais, paraît-il, ne songeait qu'à tirer parti de sa position, et sans souci des personnes ni de la volonté de Dieu, il faisait rentrer dans ses caisses un argent qu'il dépensait bientôt et il jugeait selon son caprice. Les bourgeois, pressurés par les grands, enfermaient le paysan venu au marché du samedi et le forçaient à se racheter. Quant aux clercs, ils n'avaient pas de traitement de faveur : on comprend sans peine que certains aspiraient au rétablissement de l'ordre. Le mouvement de la Commune se développa dans ces circonstances : il visait à substituer un système d'abonnement aux obligations non précisées de la servitude et à fixer des taux pour les amendes en cas de délit. Dès lors une partie du pouvoir central échappait aux mains de l'évêque dont le rôle devait se borner à recueillir quelques avantages du fonctionnement d'un code : il perdait l'initiative de lever des impôts en fonction des besoins du moment, et n'était plus le justicier qui, tel Salomon, peut s'en remettre à sa conscience



et à sa sagesse. Aux yeux de Guibert et de bien des clercs l'ordre du monde ne pouvait manquer d'être bouleversé si des conceptions aussi subversives triomphaient.

Gaudry, toujours à court d'argent, promit à contrecœur de respecter les engagements déjà pris par les archidiacres, mais ne tarda pas à reprendre sa parole. Louis VI qui « ouvrait trop facilement son âme et son oreille aux hommes vils et corrompus par l'avarice » (ibid. III, 8) marchandait son appui, et finalement obtint de l'évêché un dédommagement de son indifférence. On connaît l'issue de l'entreprise : Gaudry, réfugié dans sa cave, fut reconnu par Teudegaud et la tête de l'évêque tomba sous la hache de Bernard de Bruyères. La conjuration triomphait ; pourtant elle était hésitante ; elle manquait d'un chef. Elle sollicita celui que Guibert jugeait digne d'elle ; Thomas de Marle répondit aux avances des bourgeois révoltés. Cet ancien croisé, qui n'avait peur de rien et dont la conscience était assez peu scrupuleuse, recula cependant devant le plan qui lui était proposé : il ne voulut pas affronter le roi dans la ville qui était considérée comme la « tête » du royaume. Ce n'était sans doute pas la personne du roi Louis VI qui l'effrayait, et par la suite il envisagera avec une imprudence légèreté l'assaut mené contre Crécy où il s'était retranché par le roi et ses hommes d'armes. C'est plutôt le pouvoir royal, symbolisé par la Tour de Louis d'Outremer dans la mouvance de laquelle étaient les plus hauts fiefs de la région, qui projetait dans cette âme farouche l'ombre d'une inaliénable autorité ; un puissant seigneur ne pouvait s'attaquer à cette fondation sur laquelle s'appuyait tout ce qu'il était. Il se contenta d'accueillir les conjurés en fuite sur ses terres. Laon connut alors l'exode et le pillage. Il fallut attendre la venue du roi et de l'archevêque de Reims pour que tout rentrât dans l'ordre, puis prendre patience encore un peu de temps pour que les libertés communales fussent accordées.

Aux yeux de l'abbé de Nogent il suffisait d'un bon roi et d'un bon évêque pour garantir l'ordre et l'exercice de la justice ; mais ôter aux pouvoirs constitués une partie de leurs prérogatives et les concéder à cette populace dont plusieurs journées sanglantes ont montré ce qu'elle était capable de faire, revenait à renoncer à toute espérance d'amélioration. La suite des faits a montré qu'il n'était pas impossible d'arriver à un équilibre provisoire, en attendant que l'évêché de Laon, comme de beaucoup d'autres lieux, compte exclusivement parmi ses dignitaires et ses fidèles des gens de bien et que la puissance, toujours proportionnée à la vertu et à l'abnégation disparaisse en même temps qu'elles. A pousser dans leurs dernières conséquences des conceptions telles que celles de Guibert, nous risquons d'être partagés entre l'utopie et le désespoir. Les chevaliers sont grossiers et odieux, les femmes légères et perverses, le clergé séculier conduit par de bien mauvais chefs. Mais il reste, au milieu d'un monde en décomposition, ces refuges que constituent les communautés monas-

tiques, où tout ce qu'il y a de bon se retire, se préserve, et en tout cas vit. Les débuts n'y sont pas tout agrément, les méthodes pour apprendre le latin sont moins douces que de nos jours, et les aspirations des jeunes moines ne sont pas toujours facilement admises par le père abbé. Mais les jeunes gens qu'attiraient les travaux érudits pouvaient du moins espérer en entrant là faire un jour de l'histoire en toute tranquillité d'esprit.

Jacques CHAURAND.

